

Information aux parents – Prévention et gestion du harcèlement

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa mission éducative et conformément à la législation en vigueur, notre établissement accorde une attention particulière au bien-être de chaque élève et à la qualité du climat scolaire.

À ce titre, une procédure de prévention et de gestion du harcèlement, incluant les situations à caractère discriminatoire (notamment liées à l'orientation sexuelle, à l'identité ou à l'expression de genre), est intégrée à notre Règlement d'Ordre Intérieur.

1. Notre engagement

L'école veille à garantir un environnement sécurisant, respectueux et inclusif pour tous les élèves. Aucune forme de harcèlement, qu'elle soit verbale, physique, psychologique ou en ligne, n'est tolérée.

2. Définition du harcèlement

Le harcèlement se caractérise par des comportements répétés (ou graves) visant à porter atteinte à la dignité d'un élève (moqueries, insultes, exclusions, violences...).

3. Prévention

Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des élèves et du personnel afin de promouvoir le respect, la tolérance et le vivre-ensemble.

4. Signalement

Tout élève ou parent qui estime être confronté à une situation de harcèlement est invité à en informer sans délai l'école (direction, enseignant, éducateur ou service PMS).

5. Prise en charge

Chaque signalement fait l'objet :

- d'une analyse rapide de la situation
- de mesures de protection si nécessaire
- d'une enquête interne

Des mesures éducatives ou disciplinaires peuvent être prises conformément au Règlement d'Ordre Intérieur.

6. Rôle des parents

Nous vous invitons à :

- rester attentifs au bien-être de votre enfant
- encourager le dialogue
- signaler toute situation préoccupante

Une collaboration étroite entre l'école et les familles est essentielle pour prévenir et traiter efficacement ces situations.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.